



FICHE D'INSCRIPTION – SAISON 2023/2024

Sport(s) Pratiqué(s) : TENNIS DE TABLE / BADMINTON

Enfant / Adolescent :	Tarif *:	130 €	<input type="checkbox"/>
Adulte (18 ans et plus) :	Tarif **:	130 €	<input type="checkbox"/>

Bénéficiaire du « Pass'Sport » :	Non <input type="checkbox"/>	Oui :	-50 €	<input type="checkbox"/>
----------------------------------	------------------------------	-------	-------	--------------------------

(joindre copie du courrier du Ministère de l'éducation Nationale si réponse **Oui** + 1 chèque de caution de 50€ non encaissé)
Date limite pour en bénéficier : 31/12/2023.

Compétitions (non obligatoire) :

Tennis de table : Licence FFTT: Né(e) avant 2009 : Ajouter 64 euros.
Né(e) en 2009 ou après : Ajouter 49 euros.
Critérium individuel : Né(e) avant 2006 : Ajouter 50 euros.
Né(e) en 2006 ou après : Ajouter 41 euros.

Badminton : Pas de compétition.

NOM : _____

PRENOM : _____

Date de Naissance : ____ / ____ / ____ Lieu de naissance et Code Postal : _____

Adresse : _____

☎ : _____

Email (écrire **lisiblement, de préférence en majuscules**, merci. Si vous ne recevez jamais de mail, c'est que votre adresse est illisible ou mal renseignée) : _____

Certificat Médical **joint à cette fiche d'inscription** : / ou **à fournir sous 1 mois** :

OU Questionnaire de santé (si votre dernier certificat médical a été fait entre le 01/07/2022 et le 30/06/2023.) joint à cette fiche d'inscription :

Certificat Médical **ou** Questionnaire de santé, règlement et fiche d'inscription à **fournir sous 1 mois** après votre 1^{ère} séance sous peine de ne pas avoir accès à la salle jusqu'à la régularisation de la situation. **Tout manque après le 30/11/2023 = Accès aux aires de jeux interdit.**

Règlement* :

Besoin d'une facture pour votre Comité d'Entreprise ?** Oui : / Non :

Chèque, en totalité :

Chèque, en 3 fois : (dépôt des chèques en : Septembre ; Octobre ; Novembre ; Décembre

Espèces : Coupons Sport ANCV :

A Magny en Vexin, le ____ / ____ / ____
Signature :

* : Aucun remboursement ne pourra avoir lieu par la suite quel que soit le motif (accident, grossesse, renoncement à venir...).

** : Si besoin d'une facture avant le règlement du Comité d'entreprise, merci d'établir un chèque de caution pour le montant de l'adhésion.